



unesco

Réf. : CL/4423

Objet : **Appel à candidatures – Prix UNESCO 2023 pour l'éducation des filles et des femmes**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir d'inviter votre Gouvernement à soumettre des candidatures pour l'édition 2023 du Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes.

Ce Prix, créé par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 2015, soutenu par la République populaire de Chine, récompensera en 2023 deux lauréats, qui recevront chacun un prix de 50 000 dollars des États-Unis.

Chaque gouvernement a la possibilité de présenter jusqu'à trois candidatures au Prix. Dans cette perspective, l'UNESCO encourage les États membres à mettre en œuvre un processus de sélection à l'échelle nationale et à annoncer à l'avance les candidats sélectionnés.

Les candidatures doivent être soumises en anglais ou en français **au plus tard le 19 mai 2023** à minuit (heure de Paris, UTC+1) via une plate-forme en ligne disponible à partir du **8 mars 2023** à l'adresse suivante : <http://unesco.org/qwe>.

Le Secrétariat du Prix (courriel : GWEPrize@unesco.org) se tient naturellement à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Audrey Azoulay
Directrice générale

P.J. : Statuts du Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes et dépliant « Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes : appel à candidatures 2023 »

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO
Bureaux hors Siège de l'UNESCO
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation